

# Gutenberg décroche un 20/20

Chapeau bas à deux classes de l'école Gutenberg et à leurs professeures, qui sont montées sur les deux premières marches du podium d'un concours sur l'aventure citoyenne.



Dans la classe de CM1-CM2 de Sophie Benoist, professeure des écoles à Gutenberg et lauréate du concours.

C'était une matinée pas tout à fait comme les autres pour les CM1 et CM2 de M<sup>mes</sup> Claire Rodois et Sophie Benoist, professeures des écoles à Gutenberg.

En ce mardi glacial, les deux classes ont été mises en avant pour l'excellence de leur travail réalisé au cours de l'année scolaire passée. Une réflexion menée sur deux voyages : l'un au cœur de la citoyenneté et le second « dans la mémoire ». Ils ont notamment conduit les écoliers à travailler sur les réfugiés français qui avaient fui en 1940 l'Est de la France pour trouver un peu de paix et de quiétude dans le Poitou-Charantes, notamment.

## Une réflexion sur « l'accueil de l'étranger »

Ce thème du voyage fut aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur l'accueil de l'étranger. Pas seulement celui qui vient de l'autre côté de la terre. Mais sur cet enfant qui peut aussi habiter le village d'à côté, et qui a tout simplement changé de classe en cours d'année pour commencer une nou-

velle vie.

L'an passé, cette problématique de l'enfant étranger en quête d'intégration et d'acceptation avait tout son sens au sein de cette école qui compte 220 élèves.

Deux Syriens étaient en effet scolarisés à Gutenberg. Et tous ont pu témoigner de la difficulté qui fut la leur d'appréhender une nouvelle

## À SAVOIR

### Un rôle de médiation

Les délégués de l'Éducation nationale sont des bénévoles, parfois d'anciens enseignants, qui connaissent l'histoire de leur école. Désignés pour leur indépendance, ces délégués ont un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition.

culture, de nouveaux modèles sociaux. Une nouvelle langue à apprendre, la nôtre en l'occurrence. Proposé par les délégués de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres, ce concours a mobilisé de nombreuses énergies au cours d'une année perturbée par le Covid. « Nous n'avons rien lâché », a indiqué Sophie Benoist, en recevant le diplôme recom-

Par exemple, ils peuvent inspecter des locaux, le mobilier et l'équipement d'un établissement. Contrôler la sécurité dans et autour de l'école. Surveiller les effectifs. Participer au projet de travaux et aménagement, la restauration scolaire notamment. En revanche, la pédagogie ne les concerne pas. Elle est le domaine exclusif des enseignants.

pensant son investissement.

C'est elle qui a reçu le premier prix départemental avec ses élèves de CM1 et CM2.

Sa collègue Claire Rodois, qui occupe la classe juste à côté, a décroché le second prix. Elle est ex aequo avec la classe de CM2 d'Emmanuelle Debœuf, de l'école publique d'Étusson (Bressuire).

Pour cette remise des prix, Arnaud Leclerc, directeur académique des services de l'Éducation nationale et les délégués de l'Éducation nationale sont venus dire un petit mot à tous ces enfants. Et il ne leur a fallu que quelques secondes pour poser quelques questions parfois ardues sur la citoyenneté et la laïcité.

Dans les classes, les réponses pertinentes ont fusé. Nous avons retenu cette définition : « La laïcité, c'est le droit de dire ce que l'on veut dans le respect, l'égalité et la solidarité... » Et sur cette phrase sortie de la bouche d'un enfant de 11 ans, son institutrice de conclure : « Ici, la laïcité est vécue naturellement. » À l'évidence...

Eric MARTEAU

Courrier de l'ouest du 9 décembre 2020